



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL EN SÉANCE ORDINAIRE
DU MARDI 5 NOVEMBRE 2024
à 20 h 00**

Date de convocation : 29 octobre 2024

Présents : M. Mmes MATTARD Hindeley, RUNFOLA Patrice, BENITO Sandrine, GALLOCHAT Jacky, TEXIER Marie-France, GUILLARD Isabelle, ROUSSEAU Cathy, MARTIN Cécile, DUCHAMP Laurent, BONTEMPS Loïc, BERNARDEAU Joseph.

Excusés : POYANT Cécile, GAUDINEAU Valérie, NEBOR Robert Doctrovée, GARNIER Maria, THIBAUT Nathalie, CONSTANT Pascal, PEROU Philippe, PETITPREZ Christopher.

Pouvoirs : Cécile POYANT donne pouvoir à Laurent DUCHAMP
Valérie GAUDINEAU donne pouvoir à Isabelle GUILLARD

Secrétaire de séance : Patrice RUNFOLA

Public : 1 personne

Atelier Révision du PLU

- Présentation du bureau d'étude SCALE -

Atelier pour préparation PADD : perspective d'aménagement sur les 10 ans à venir après sa validation : 2025-2035

Dégrossir les perspectives pour le PADD : atelier sur 1 h

Le compte-rendu rédigé par le bureau d'étude est joint au procès-verbal.

OUVERTURE DE LA SEANCE : 21h10

- M. le Maire ouvre la séance : lecture de l'ordre du jour
- Validation du compte-rendu de la séance du 17 septembre 2024
- Désignation du-de la secrétaire de séance : Patrice RUNFOLA

ORDRE DU JOUR

Sécurisation

1. Travaux de la maison de la Perroterie : sécurisation de la cheminée, demande de remboursement auprès de la succession

SOREGIES

2. Autorisation de signature d'un avenant de prolongation du contrat d'accès aux services du Système d'Information Géographique
3. Autorisation de signature d'un avenant de prolongation de la convention de maintenance de l'éclairage extérieur des espaces loisirs et sportifs
4. Autorisation de signature de la convention d'installation des illuminations de fin d'année

Projets d'investissement → repoussé au prochain conseil municipal

5. Plan de financement de la sécurisation de l'accès à l'école du Val d'Envigne
Finances
6. Décision Modificative n°4
Sujets Divers
7. Autorisation signature bail agricole
8. Recensement de la population : rémunération des agents recenseurs
9. Numérotation de la parcelle ZE n°353 – route des Grenouillés
10. Questions diverses

1. SECURISATION DE LA MAISON DE LA PERROTERIE : DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES TRAVAUX

Le Maire indique que la maison située au 1 B chemin de la Perroterie, frappée d'un arrêté de péril, a dû subir de nouveau travaux de sécurisation. En effet, la cheminée risquait de chuter sur la maison voisine.

Afin de sécuriser les lieux, le maire a sollicité une entreprise afin qu'elle fasse tomber la cheminée du côté de la maison en mauvais état.

Le coût total des travaux est de 300€. Il est proposé de le facturer à la succession du propriétaire : LIRAND Louis.

Il est procédé au vote :

Vote : 13 Pour / 0 Contre / 0 Abstention

2. AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 AU CONTRAT D'ACCES AUX SERVICES DU SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la convention liant la Sorégies à la commune proposant un outil cartographique informatisé, répondant ainsi aux nouvelles technologies d'information et de communication prend fin le 31 décembre 2024.

Il propose de signer un avenant prolongeant d'une année la durée de la convention initiale dans lesquelles Sorégies et la collectivité s'engagent réciproquement.

Il est procédé au vote :

Vote : 13 Pour / 0 Contre / 0 Abstention

3. AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION RELATIVE A L'ECLAIRAGE EXTERIEUR DES ESPACES LOISIRS ET SPORTIFS

Monsieur le Maire rappelle que la convention avec la Sorégies sur la gestion des dépannages des éclairages du stade municipal existe depuis 2006.

La durée de la convention était conclue pour 4 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2024. Par la convention relative à l'éclairage des espaces de loisirs et sportifs, la Collectivité a confié à SOREGIES, la mission d'exécuter ou de faire exécuter pour son compte, les travaux de dépannage et/ou d'entretien de ses installations d'éclairage des espaces loisirs et sportifs. Ladite convention prenait effet au 1er janvier 2021 pour une période initiale de 4 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2024.

Afin de répondre au plus juste aux attentes et besoins des collectivités, Sorégies travaille actuellement sur une nouvelle offre « éclairage des espaces de loisirs et sportifs » qui sera commercialisée à compter du 1^{er} janvier 2026.

Afin de couvrir l'année 2025, Sorégies propose à la Collectivité, un avenant à la convention relative à l'éclairage des espaces de loisirs et sportifs reprenant uniquement l'offre de base (article 2.1). Les options complémentaires de l'article 2.2 ne seront donc pas maintenues.

Il est procédé au vote :

Vote : 13 Pour / 0 Contre / 0 Abstention

4. AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MECENAT CONCOURANT A LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commune sollicite la SOREGIES pour la pose et la dépose des illuminations de fin d'année.

Conformément aux dispositions de la loi n°2003-709 du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, SOREGIES, mécène, apporte son soutien matériel, sans aucune contrepartie, à cette tradition communale et ainsi participe à une œuvre d'intérêt général ayant un caractère culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine, selon les termes de l'article 238 bis du Code Général des Impôts.

Ce mécénat se traduit par une convention qui détermine les conditions de l'opération. Elle est d'une durée d'un an.

Le prix de revient pour l'entreprise SOREGIES est évalué à la somme de 3 635 €.

Il est procédé au vote :

Vote : 13 Pour / 0 Contre / 0 Abstention

5. PLAN DE FINANCEMENT DE LA SECURISATION DE L'ACCES A L'ECOLE DU VAL D'ENVIGNE ET AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

Le projet d'aménagement est présenté. Il apparaît nécessaire de renforcer la sécurisation de l'accès piéton et cyclable à l'école. Un accès PMR à côté de la barrière d'entrée du parking doit être aménagé.

Le conseil municipal décide de l'utilisation du parking côté école. Celui-ci sera réservé uniquement pour le taxi pendant le temps scolaire et extrascolaire.

Il apparaît nécessaire de réaliser une demande de devis pour la création d'une barrière avec un badge ou une télécommande. Il faudra également se renseigner sur le coût de la maintenance.

Il faudra également anticiper l'accès aux services de collecte des ordures ménagères poubelles, ainsi que l'endroit ou installer les conteneurs pour s'assurer de leur ramassage

Valorisation de la prise en compte des enjeux environnementaux pour la création du parking et ses aménagements alentours

Il est décidé d'ajourner ce point, en effet la réalisation de devis est nécessaire pour l'éclairage public et l'installation d'une barrière permettant de limiter l'accès à l'école pour les véhicules.

6. DECISION MODIFICATIVE N°4

Il n'apparaît pas nécessaire de réaliser une décision modificative pour le moment.

7. AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN BAIL AGRICOLE

Le Maire rappelle la signature de l'acte d'acquisition du terrain situé derrière l'école. Celui-ci est actuellement exploité par M. Dhé Mickaël.

Les travaux de sécurisation de l'accès à l'école du Val d'Envigne vont consommer environ 1 600 m² des parcelles. Il est proposé au conseil municipal de signer un bail agricole de 9 an avec M. Dhé afin qu'il puisse continuer à exploiter la parcelle restante. Cela représente une surface estimée de 5 150 m² soit 5 ares et 150 centiares. Le projet de bail est joint.

Il est procédé au vote :

Vote : 13 Pour / 0 Contre / 0 Abstention

8. RECENSEMENT DE LA POPULATION : REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

Le Maire ne participe pas aux échanges, ni au vote.

Monsieur le Premier Adjoint expose au conseil municipal que le recensement de la population se déroulera sur la commune, du 16 janvier au 15 février 2025. Trois agents recenseurs seront recrutés à cet effet.

Il convient de déterminer leur rémunération.

Il propose de verser une somme forfaitaire de 1 200 € brut (seront à déduire les cotisations sociales) et un forfait pour les frais de déplacement de 300 €, à chaque agent.

Celle-ci sera versée à la fin des opérations de recensement.

Il est procédé au vote :

Vote : 12 Pour / 0 Contre / 0 Abstention

9. NUMEROTATION DE LA PARCELLE SECTION ZE N°353 – ROUTE DES GRENOUILLES

Monsieur le Maire expose qu'une demande de régularisation d'adresse postale a été déposée en mairie suite à la vente de la parcelle ZE n°353 située en zone Ahc du PLU.

Monsieur le Maire propose d'attribuer l'adresse postale suivante :

| Numéros parcelles | Numéro | Rue |
|-------------------|--------|-----------------------|
| Section ZE n°353 | 19 | Route des Grenouillés |

Il est procédé au vote :

Vote : 13 Pour / 0 Contre / 0 Abstention

QUESTIONS DIVERSES

☉ Néant

POUR INFORMATION

- Travail a débuté sur le budget 2025 : recensement des besoins en cours
- Travaux dans la mairie : bureau du maire terminé, bureaux voisins en cours ; remerciement pour l'investissement de Jacky Gallochat et Wilfrid Ropion dans la réalisation des travaux
- Dératisation du centre bourg en cours (notamment le cimetière)
- Curage des fossés : route des vignes et au Poiret
- Un projet d'ouverture est à l'étude pour un Bistrot ludique sur la route des Lavoirs mêlant restauration et jeux. Le projet est porté par Catherine Herrero et un autre partenaire.
- La société API a été recontactée (épicerie connectée), rendez-vous le 19/11
- Arbre de Noël : 2 Canons à neige pour animer les extérieurs, présence souhaitée à partir de 16h pour l'installation ; la commission a proposé d'organiser la distribution des cadeaux sur 1 h afin de regrouper les personnes et d'organiser un moment de convivialité. De la décoration lumineuse sera installée autour pour animer la place.
- Dossier d'urbanisme :
 - Permis de construire* :
 Avis favorable de permis de construire modificatif H1004M01 dans le cadre d'une extension de l'habitation à l'Ane Vert
 - Déclaration Préalable* :
 Avis favorable émis pour le dossier 24H4029 dans le cadre de la pose de panneaux photovoltaïques au 7 route de la Coquille
 Avis favorable émis pour le dossier 24H4023 dans le cadre de la pose de panneaux photovoltaïques au 2 rue de la Valette
 Avis favorable émis pour le dossier 24H4032 dans le cadre de la pose de panneaux photovoltaïques en toiture à l'Ane Vert
 Avis favorable émis pour le dossier 24H4033 dans le cadre de la pose de panneaux photovoltaïques en toiture - routes des Trainebots

Planning manifestation communales

| DATES | MANIFESTATIONS | ORGANISATEURS |
|-------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|
| Lundi 11 novembre | Cérémonie du 11 Novembre | Municipalité |
| Vendredi 15 novembre | Soirée Jeux | Mes Potes Iront |
| Dimanche 17 novembre | Randonnée Colombinoise | Comité des fêtes |
| Dimanche 23 novembre | Concours de belote | AS Foot |
| Samedi 7 décembre | Banquet des ouvriers | Christèle Guignon et Philippe Rivière |
| Vendredi 13 décembre de 17h30 à 21h | Marché de Noël | Municipalité |
| Samedi 14 décembre de 18h à 19h | Arbre de Noël | Municipalité |

Réunion de travail :

- ❖ Commission finances : lundi 2 décembre – 17h30
- ❖ Commission voirie : en attente de devis à présenter
- ❖ Commission épicerie connectée : -
- ❖ Commission cadre de vie : 12 novembre à 20h30
- ❖ Commission animation - communication :
- ❖ Commission PLU :
- ❖ Réunion lotissement : 10 décembre à 18h30 ;
- ❖ Prochaine réunion du conseil municipal : mardi 3 décembre à 20h30

* * * * *

Fin de la séance : 22h18

Prochaine réunion : mardi 3 décembre à 20h30

Fait à Colombiers, le 3 décembre 2024

**Le secrétaire de séance,
Patrice RUNFOLA**

**Le Maire
Hindeley MATTARD**